



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

### Pépins : Pommes - Poires

#### Ravageurs

#### Lépidoptères



**Carpocapse** : captures significatives dans plusieurs secteurs  
accouplements très nettement favorisés  
allongement des durées d'incubations



**Petite tordeuse des fruits** : situation à apprécier localement



**Eulia** : baisse des captures



**Capua** : niveau de captures stable mais plus fréquentes



**Pandemis** : aucune capture cette semaine



**Sésie du pommier** : captures localisées



**Zeuzère** : situation hétérogène et très localisée



**Tordeuse rouge des bourgeons** : captures constantes



**Tordeuse verte des bourgeons** : captures en baisse



**Cossus gâte bois** : captures localisées



**Psylle du poirier** : très faible présence



**Pucerons** : nouvelle accalmie globale

#### Pathologies



**Oïdium** : contaminations stables, maladie en fin de cycle



**Tavelure** : fin des contaminations primaires  
dernières taches visibles  
nouvelles sorties de taches sur feuillage et sur fruits

### Noyau : Pruniers—Cerisiers



**Carpocapse des prunes** : captures stables



**Mouche de la cerise** : captures en chute libre



## RAVAGEURS

## Carpocapse

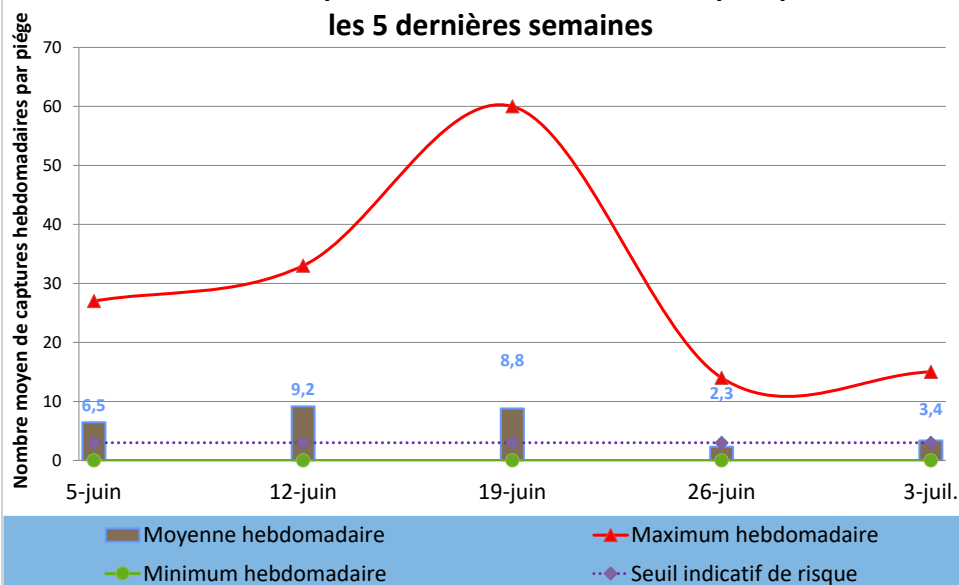


FREDON Hdf



FREDON Hdf

Evolution des captures hebdomadaires de Carposiphon pomonella sur les 5 dernières semaines

**Vol des adultes****Etat des lieux en parcelles.**

Le vol du carpocapse a été en légère augmentation au cours de la semaine dernière et notamment sur certains secteurs réseau de piégeage, à l'instar de celui de l'Arrageois, et de la Thiérache et toujours important sur celui du Hainaut.

Le niveau moyen de captures hebdomadaires est de 3,4 papillons par piège, au cours de la semaine dernière.

56% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, soit une augmentation de 11%.

**Analyses de risques.**

Les niveaux de captures du carpocapse des pommes et des poires ont été en hausse et ont franchi le seuil indicatif de risque à l'hectare en parcelle non confusée, de nouveau sur le Hainaut et sur l'Arrageois et la Thiérache depuis la semaine dernière.

Une maîtrise des éclosions de cette période est à envisager dans ces secteurs.

À ce jour, les conditions climatiques sont et vont être favorables aux accouplements voir [page 4](#).

**Gestion des risques.**

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne couverture de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Carposiphon pomonella	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,3	1,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	13,5	8,5	↘
Abbevillois (80-62)	2,3		
Arrageois (62)	2,0	12,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	3,7	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	4,5	3,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque en parcelle non-confusée :**

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha  
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha  
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

## Carpocapse



### Accouplements et pontes

#### Etat des lieux en parcelles,

L'alternance des périodes chaudes et orageuses a permis le maintien de conditions très favorables au carpocapse avec des températures chaudes mais une atmosphère plus humide. De ce fait, l'hygrométrie qui pouvait faire défaut dans certains secteurs pour permettre les accouplements du carpocapse est désormais bien suffisante, mais reste le facteur limitant ponctuellement entrecoupant les larges plages d'accouplements possibles. En définitive, les accouplements du carpocapse des pommes et des poires sont possibles en tous secteurs, presque chaque jour.

#### Analyses de risques,

La situation est à très hauts risques au regard des possibilités d'accouplements. Dans les secteurs avec de forts taux de captures, les périodes d'incubation sont désormais à suivre de près, seul le Hainaut a véritablement été concerné par la problématique.

#### Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (*données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques*).

- période prise en référence pour le suivi des éclosions, d'autres dates de pontes sont possibles, cf. tableau.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	27/06/2023	28/06/2023	29/06/2023	30/06/2023	01/07/2023	02/07/2023	03/07/2023
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevillois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrésis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Picardie Verte (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	DNA						
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■

Seuil indicatif de risque :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.

dna : Données Non Accessibles, problème technique

## Carpocapse





## Incubation et éclosion des pontes

Etat des lieux en parcelles,

La baisse notable des températures des dernières jours a induit un allongement des périodes d'incubation. De ce fait, sur la quasi-totalité des secteurs, les éclosions ont été retardées de plusieurs jours. Pour les périodes en cours d'incubation, les durées sont elles aussi allongées (voir tableaux ci-dessous).

Il est très important de suivre attentivement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

 FREDON H4F	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves		 FREDON H4F	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves	
Flandre Maritime (59)	du 18-juin	au 19-juin		3-juil.		Amiénois (80)	du 18-juin	au 19-juin		05-juil.	
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil.			du 25-juin	au 26-juin		11-juil.	
	du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.			du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.	
Flandre Intérieure (59-62)	du 18-juin	au 19-juin		3-juil.		Thiérache (59-02)	du 18-juin	au 19-juin		5-juil.	
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil.			du 25-juin	au 26-juin		11-juil.	
	du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.			du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.	
Lille Sud (59)	du 18-juin	au 19-juin		2-juil.		Picardie Verte (80-60)	du 18-juin	au 19-juin		03-juil.	
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil.			du 25-juin	au 26-juin		11-juil.	
	du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.			du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.	
Montreuillois (62)	du 18-juin	au 19-juin		6-juil.		Neslois (80-60-02)	du 18-juin	au 19-juin		2-juil.	
	du 25-juin	au 26-juin		12-juil.			du 25-juin	au 26-juin		10-juil.	
	du 02-juil	au 3-juil.		16-juil.			du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.	
La Bassée (59)	du 18-juin	au 19-juin		3-juil.		St Quentinnois (02)	du 11-juin	au 12-juin	dna		
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil.			du 18-juin	au 19-juin	dna		
	du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.			du dna	### #####	dna		
Hainaut (59)	du 18-juin	au 19-juin		3-juil.		Laonnois (02)	du 18-juin	au 19-juin		2-juil.	
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil.			du 25-juin	au 26-juin		10-juil.	
	du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.			du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.	
Abbevillois (80-62)	du 18-juin	au 19-juin		3-juil.		Montdidérien (80-60)	du 18-juin	au 19-juin		03-juil.	
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil.			du 24-juin	au 25-juin		10-juil.	
	du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.			du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.	
Arrageois (62)	du 18-juin	au 19-juin		5-juil.		Soissonnais (60-02)	du 18-juin	au 19-juin		02-juil.	
	du 25-juin	au 26-juin		12-juil.			du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.	
	du 02-juil	au 3-juil.		16-juil.			du -	au -			
Cambrésis (59)	du 18-juin	au 19-juin		3-juil.		Senlisien (60)	du 18-juin	au 19-juin		1-juil.	
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil.			du 25-juin	au 26-juin		10-juil.	
	du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.			du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.	
Avesnois (59)	du 18-juin	au 19-juin		3-juil.		Omois (02)	du 18-juin	au 19-juin		08-juil.	
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil.			du 25-juin	au 26-juin		10-juil.	
	du 02-juil	au 3-juil.		15-juil.			du 02-juil	au 3-juil.	dna		

IC : Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions

AP : Avortement Probable : délai d'incubation supérieur au maxima biologique

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

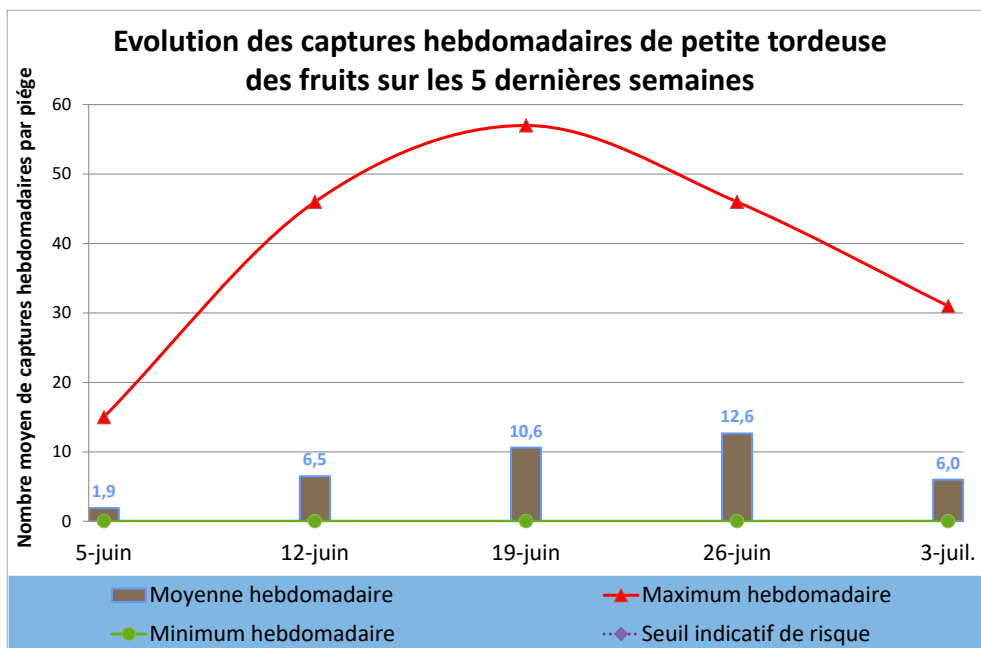
Il existe des produits de **biocontrôle** autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

## Petite tordeuse des fruits. *Grapholita Lobarzewskii*.



Adultes



### Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la petite tordeuse des fruits s'est déplacé en région au cours de la semaine dernière, qui après avoir touché l'Arrageois il y a 15 jours a été observé dans le Hainaut et plus encore en Flandre Maritime. En moyenne sur la semaine dernière le nombre de captures a été de 6,0 papillons par piège.

Sur la période, 67% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, soit une baisse de 10%.

### Analyses de risques,

Dans les parcelles à fort historique et avec des niveaux de captures importants, comme sur la Flandre Maritime, la période est à hauts risques et doit être prise en compte dans le raisonnement de la protection des parcelles.

### Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.

Avec actuellement un inter vol du carpocapse sur la Flandre Maritime, la protection (directe) peut y être envisagée spécifiquement contre la petite tordeuse.



Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	31,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	7,0	2,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	4,0	1,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	3,0	6,5	↗
Abbevillois (80-62)	19,0		
Arrageois (62)	46,0	8,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	19,0	6,7	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	4,0	4,0	↔
Senlisiens (60)			
Omois (02)			

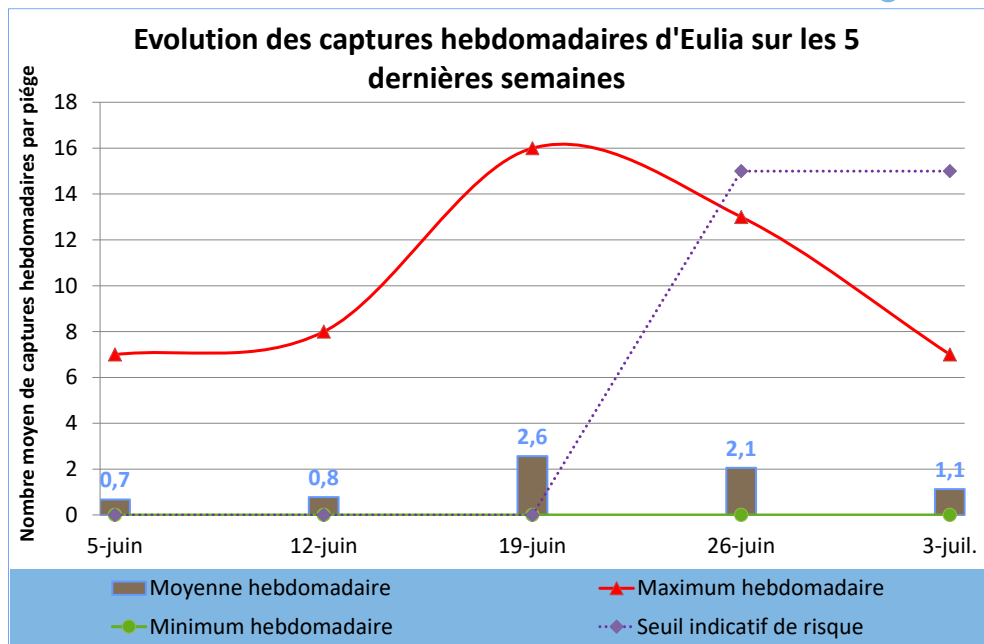
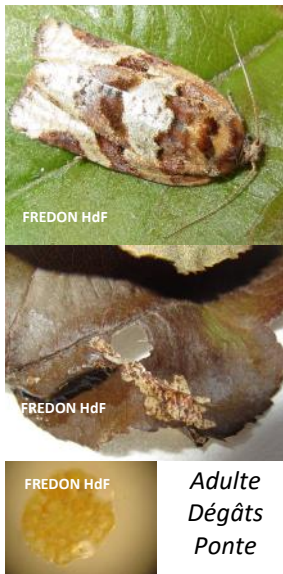
### Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



**Eulia****Etat des lieux en parcelle,**

Une diminution des captures d'Eulia a été observée au cours de la semaine dernière, dans la plupart des secteurs de la région. Sur la période, la moyenne des captures hebdomadaires est ainsi de 1,1 papillons par piège.

Sur la période, 27% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une proportion en nette diminution de 23% par rapport à la semaine précédente.

**Analyses de risques,**

Les données des semaines précédentes semblent dessiner un vol de seconde génération faible et déjà en baisse sur l'ensemble des secteurs. En définitive, il convient de rester très attentif au piégeage de la semaine à venir.

**Gestion des risques,**

Un suivi régulier des pièges à phéromone est à réaliser afin d'obtenir un monitoring précis, et déceler au plus tôt le vol de deuxième génération.

Les individus de deuxième génération engendrent les dégâts majoritaires sur les fruits, notamment aux points de contact entre eux. Il convient d'être particulièrement vigilant en cas de vol de première génération significatif.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,7	↗
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	3,0	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbeillois (80-62)	1,0		
Arrageois (62)	1,0	1,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	8,7	4,7	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	1,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque :**

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol. Pour le second vol, 15 captures par semaine (seuil validé en Italie).

**Biocontrôle :**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



## Capua



FREDON HdF



FREDON HdF

Adulte



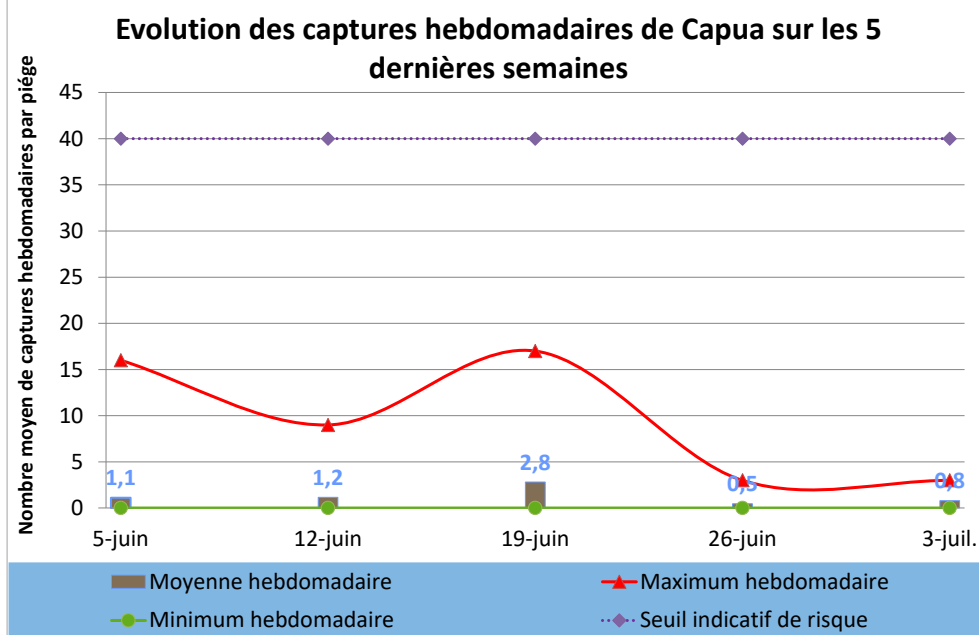
FREDON HdF

Chenille



FREDON HdF

Dégâts

Etat des lieux en parcelles,

Les captures de Capua ont été stables et faibles en région au cours de la semaine dernière, avec une moyenne régionale de 0,8 papillon par piège. Le secteur à l'exception de celui du Hainaut, en très légère hausse.

Sur la période, 50% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une hausse de 19 points.

Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a cependant été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	1,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	3,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0	0,5	↘
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,7	0,7	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle :

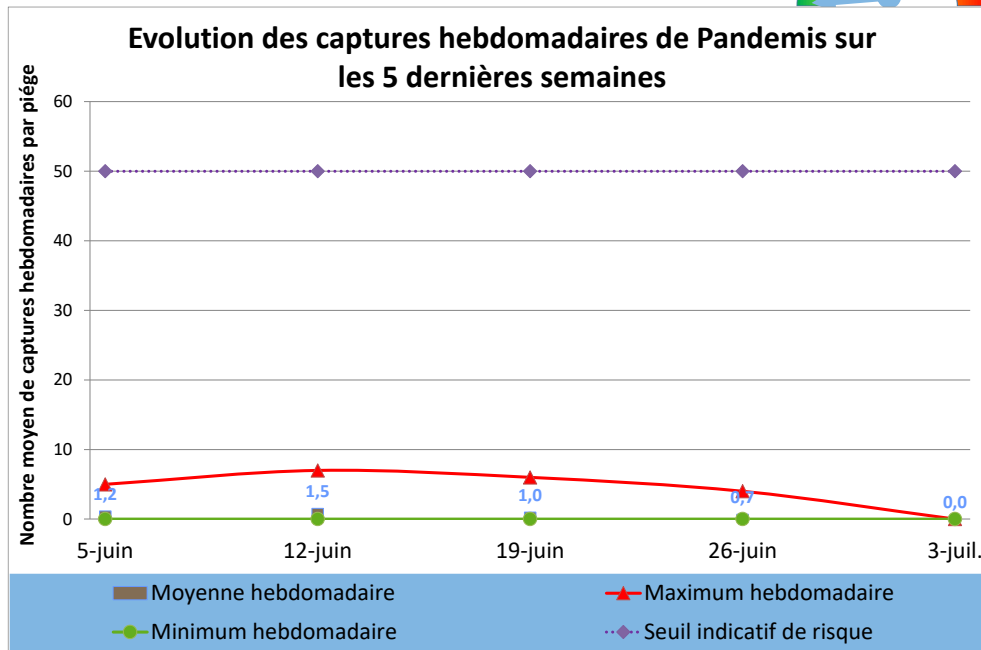
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



**Pandemis**



Adultes  
Dégâts



**Etat des lieux en parcelles,**

Les captures de Pandemis ont été nulles sur la région au cours de la semaine dernière.

Sur la semaine la moyenne des captures a donc été de 0 papillon par piège.

Sur la période, aucune des parcelles du réseau de piégeage régional n'a été concernée par la présence du ravageur, soit une baisse de 40%.

Aucun dégât imputable à pandemis n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

**Analyses de risques,**

Naturellement aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière, attention à bien prendre en compte le cumul sur 18 jours.

**Gestion des risques,**

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place.

De même, poursuivez le monitoring avec les pièges à phéromone afin d'affiner la gestion des risques.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	1,0		
Arrageois (62)	4,0	0,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			

**Seuil indicatif de risque :**

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

**Biocontrôle :**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :





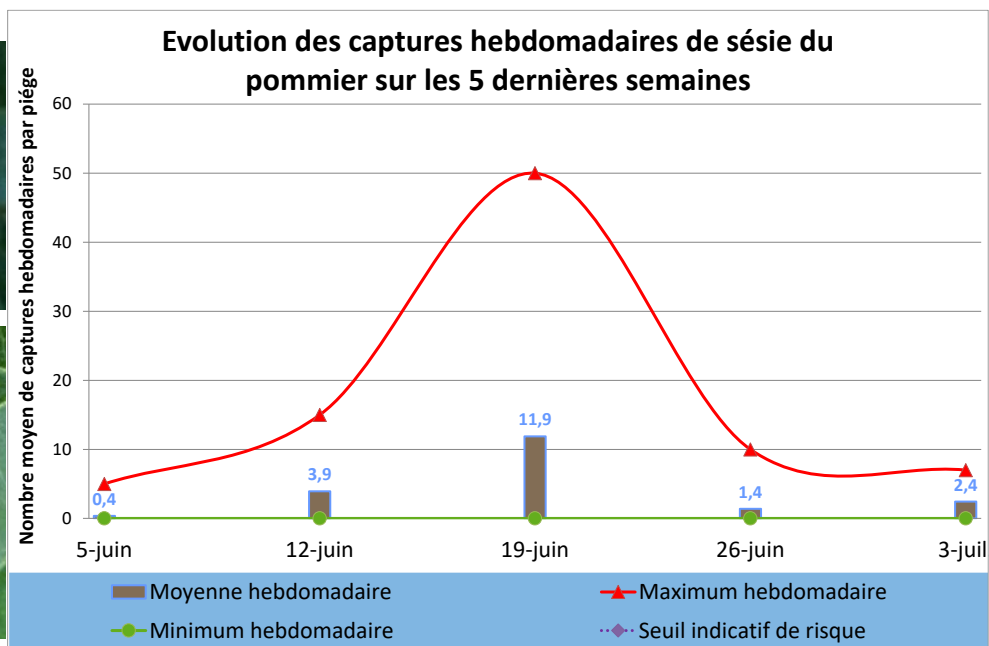
## Sésie du pommier



FREDON HdF



FREDON HdF



### Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la sésie du pommier a été plus visible la semaine passée dans quelques secteurs du nord de la région, avec des niveaux de captures en hausse, sur les secteurs de Flandres Maritime et intérieure, et du Hainaut.

Sur la période, 44% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une faible hausse de 6% des parcelles du réseau.

### Analyses de risques,

La situation est actuellement à surveiller en Flandres.

### Gestion des risques,

Pensez à renouveler, les **pièges alimentaires** dans les parcelles à forts taux de captures les semaines précédentes et après les fortes chaleurs, afin de maintenir leur potentiel d'attractivité. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	5,0	7,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	4,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	3,5	↗
Abbevillois (80-62)	2,0		
Arrageois (62)	2,0	0,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	0,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)			

### Seuil indicatif de risque :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,  
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

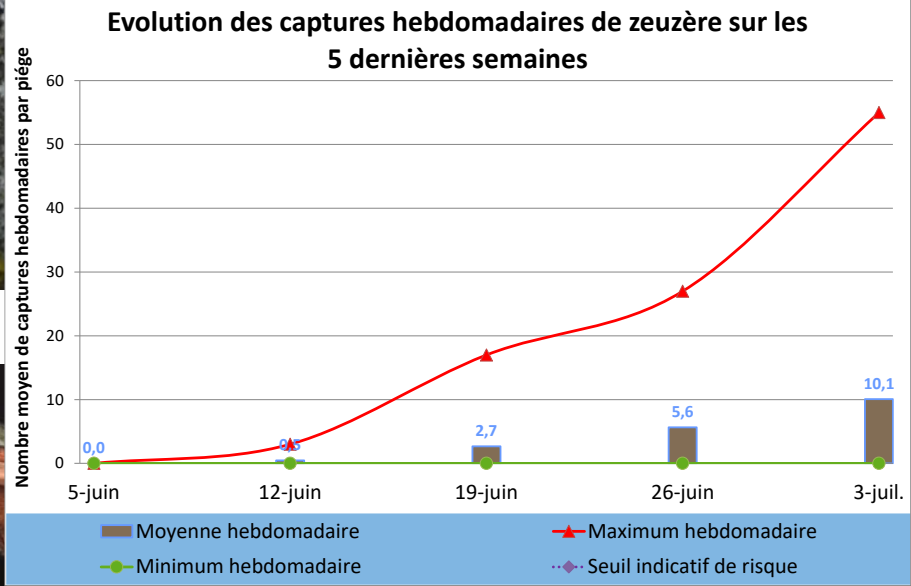
**Zeuzère**



Adulte



FREDON HdF



**Etat des lieux en parcelles,**

Les captures de zeuzère ont été en très nette augmentation dans le secteur du Neslois drainant avec lui la moyenne du réseau régional de piégeage au cours de la semaine. En définitive, en dehors de ce secteurs les captures ont été faibles ou nulles. Sur le réseau, la moyenne hebdomadaire a été de 10,1 papillons par piège sur la période, mais allant jusque 55 individus localement.

Au cours de la semaine écoulée, 42% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit une baisse de 5%.

**Analyses de risques,**

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

**Gestion des risques,**

Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles à la fois pour le monitoring et pour ceux destinés au piégeage massif.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	4,0	4,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		0,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,5	0,0	↘
Abbevillois (80-62)	15,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,0	1,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	27,0	55,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque :**  
10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres



## Tordeuse rouge des bourgeons

### Etat des lieux en parcelles,

Les captures de tordeuse rouge des bourgeons ont été très stables au cours de la semaine passée. Localement, les niveaux de captures ont été de 40 papillons par piège et par semaine pour une moyenne de 18,1 papillons.

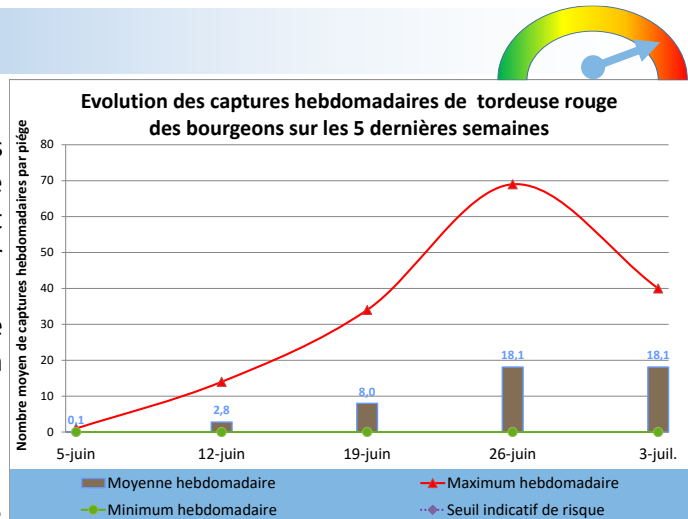
Sur la période, 75% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit un niveau constant.

### Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

### Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place à ce jour.



### Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

## Tordeuse verte des bourgeons

### Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a été en très nette baisse au cours de la semaine dernière. Localement, des niveaux allant jusque 6 papillons par piège et par semaine ont été enregistrés, pour une moyenne de 3,0 papillons sur le réseau régional.

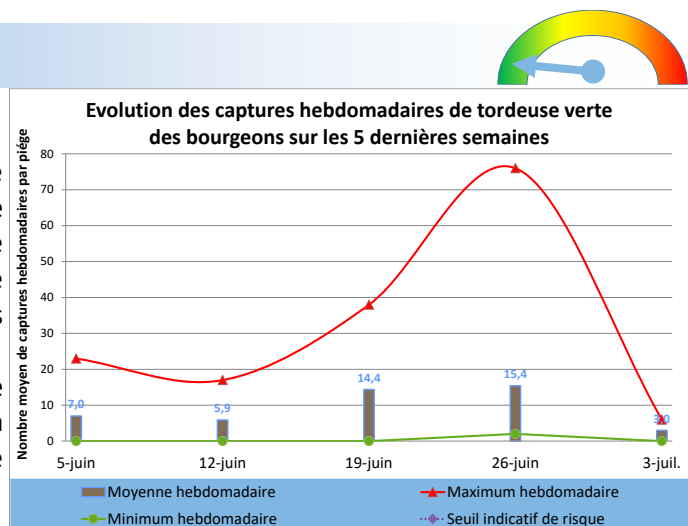
Sur la période, 67% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur soit une baisse importante de 33 points.

### Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

### Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place à ce jour.



### Seuil indicatif de risque :

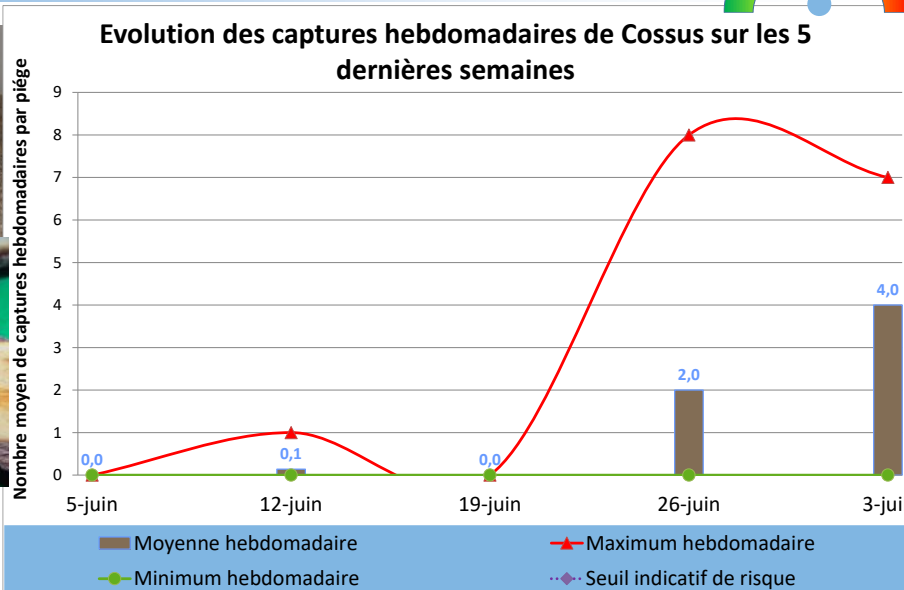
Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

**Cossus-Cossus**



**Etat des lieux en parcelles,**

Des captures plus significatives de cossus ont été enregistrées localement au cours de la semaine dernière. Des niveaux allant jusque 7 papillons ont été enregistrés en Flandre Intérieure. La situation a été calme dans les autres secteurs.

**Analyses de risques,**

Le niveau de population est significatif dans un des secteurs sensibles de la région. La vigilance est donc de rigueur actuellement.

**Gestion des risques,**

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Evolution des captures hebdomadaires de Cossus	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	2,7	2,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	7,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque :**

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.



## Psylles du poirier



### Etat des lieux en parcelles,

De très faibles signalement ont été enregistrés au cours de la semaine concernant le ravageur dans les parcelles suivies comme celles de Flandre Maritime mais pas dans l'Arrageois.

Le développement d'une faune auxiliaire plus présente semble maintenir les niveaux de colonisation.

### Analyses de risques,

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables et se distinguent par leur coloration.



Psylle adulte

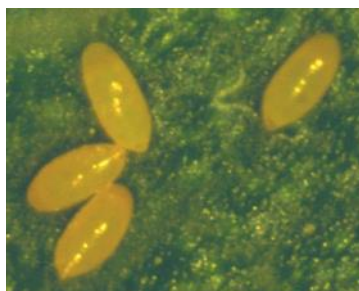
D'un jaune-clair aux deux premiers stades, les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.



Larves de psylle

Les œufs caractéristiques sont de forme allongée et fixés au végétal par un pédoncule pour une longueur de 0,3mm et d'une coloration jaune claire.

Plusieurs types de dégâts sont occasionnés par les psylles. Certains sont le fruit du comportement nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqûres sur les pousses. Ces dernières engendrent une diminution de la



Œufs de psylle

conduction de sève et la cicatrisation du bois. Ces dégâts sont l'œuvre des adultes et des formes larvaires. Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine. Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles, bourgeons tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non-commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer des dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

### Gestion des risques,

L'évaluation portera sur l'observation de 100 pousses. En raison d'un échelonnement des éclosions et de la succession des génération, ces observations se feront avec une fréquence d'une dizaine de jours.

L'excès de végétation est un des principaux facteurs favorisant ce ravageur. Maintenir un équilibre entre végétation et production est donc primordial. Raisonner la fertilisation azotée, opérer une taille en vert sont des éléments à prendre en compte dans la stratégie.

Le psylle est doué d'une forte mobilité, en cas d'intervention, celle-ci se réalisera sur l'ensemble des parcelles pour éviter les recolonisations.

Plusieurs prédateurs naturels influent très fortement sur la maîtrise des populations de psylle. Les anthocorides, syrphes et chrysopes sont parmi les prédateurs les plus efficaces contre ce ravageur. Préserver ces auxiliaires est la première des mesures à prendre pour lutter contre le psylle en adaptant le programme phytosanitaire.

### Seuil indicatif de risque :

10% de pousses colonisées par au moins une forme mobiles (adulte ou larve) de mai à juin

40% de pousses colonisées par au moins une forme mobiles (adulte ou larve) en fin d'été

### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

**B**

**Pucerons**



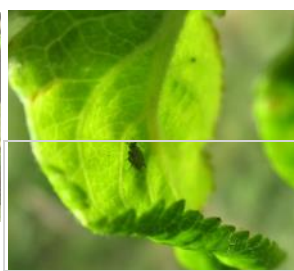
**Puceron cendré** : les niveaux de colonisation des pousses par le puceron cendré ont été de nouveau en net recul dans tous les secteurs au cours de la semaine dernière. La migration vers les plantes hôtes devrait démarrer dans les secteurs les plus précoces.



**Puceron lanigère** : les populations de puceron lanigère ont été en hausse localement sur les secteurs ayant fait l'objet d'un suivi la semaine dernière.



*Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré*



*Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires*



*Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère*

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔	2,0		
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		0,0				
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	1,3	0,3	↓			
Abbevillois (80-62)	1,0			1,0		
Arrageois (62)	3,0	2,5	↓	1,0	2,5	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	1,0					
Senlisien (60)						
Omois (02)						

**Seuil indicatif de risque :**

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%



## Pathologies

## Oïdium

Etat des lieux en parcelles,

Les contaminations par l'oïdium ont été stables la semaine dernière malgré des conditions climatiques *a priori* favorables à la maladie.

Les niveaux de contaminations n'ont enregistré aucune évolution du nombre de pousses contaminées.

Sur la période, 64% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence de la maladie, soit une très faible augmentation de 3%.

Analyses de risques,

Les dépassements de seuil ont été uniquement enregistrés dans le secteur du Soissonnais au cours de la semaine dernière. La régulation de la maladie semble avoir été efficace dans les autres secteurs.

Gestion des risques,

Cette problématique est désormais à raisonner spécifiquement, attention aux températures extrêmes actuelles qui limitent l'emploi de certaines solutions.

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste la première des solutions à appliquer et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		4,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,7	0,7	↔
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	1,7	1,7	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	3,3	3,3	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	20,0	20,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

## Tavelure en parcelles

### Etat des lieux en parcelles,

Les taches issues des périodes à hauts risques du milieu du mois de juin sont désormais bien visibles. Les niveaux de contaminations ont été stables au cours de la semaine dernière. Les symptômes sur fruits ont été observés dans de nouveaux secteurs comme sur le Montreuillois.

Actuellement selon la modélisation les taches apparaissant sont issues des périodes à risques du début à la fin juin.



	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	0,3	↘	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		2,0			1,0	
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔		0,0	
Abbevillois (80-62)	1,0			1,0	1,0	↔
Arrageois (62)	2,3	2,0	↘	0,3	1,0	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	2,7	2,7	↔			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	20,0	20,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Retrouvez toutes les explications des tableaux tavelure dans la fiche « OAD : Modèle Melchior Les tavelures du pommier et du poirier *Venturia inaequalis*, *Venturia pirina* » ou en suivant [ce lien](#).

#### Biocontrôle :

Il existe des produits de **biocontrôle** autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B



## Prunes

## Carpocapse de la prune

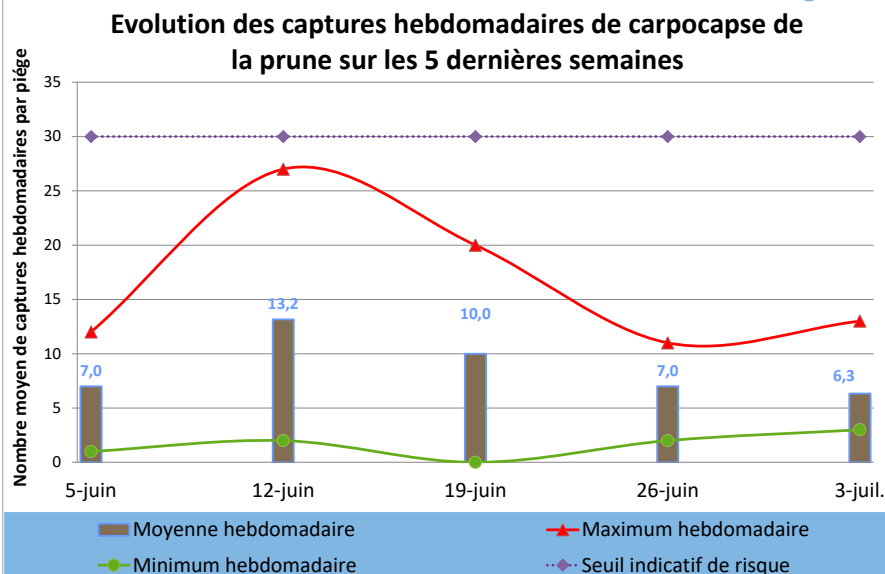


FREDON Hdf

Chenille et adulte



FREDON Hdf

**Etat des lieux en parcelles,**

Une très légère baisse des captures moyennes du carpocapse des prunes a été enregistrée une nouvelle fois en région au cours de la semaine passée avec néanmoins des augmentations sur un très grand nombre de secteurs.

Sur la période, la moyenne régionale a été de 6,3 papillons par piège.

La présence du ravageur a en revanche été enregistrée au cours de la semaine dernière dans 100% des parcelles du réseau de piégeage, soit un niveau constant.

**Analyses de risques,**

À ce jour, tous les secteurs restent éloignés du seuil indicatif de risque.

**Gestion des risques,**

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	4,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		3,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0	8,0	↗
Abbevillois (80-62)	11,0		
Arrageois (62)	5,0	4,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	10,0	13,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	9,0	6,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque :**

30 captures sur une durée de 7 jours

**Biocontrôle :**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

## Cerises

**La mouche de la cerise****Etat des lieux en parcelle,**

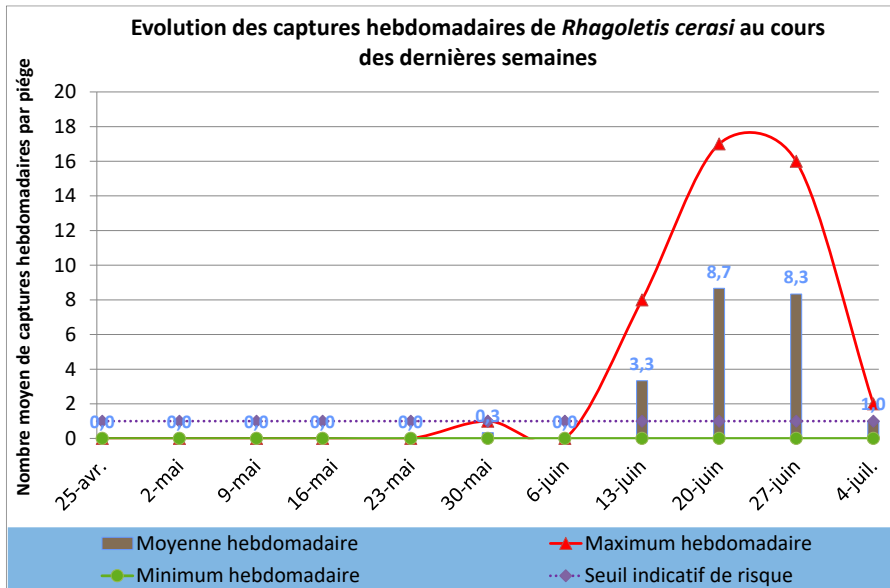
Après un pic de captures depuis la semaine du 20 juin, les niveaux de captures de la mouche des cerises ont été en chute libre au cours de la semaine dernière sur l'ensemble des secteurs du réseau de piégeage régional. Sur la période, la moyenne des captures hebdomadaires a été de 1,0 mouche par plaque, concernant 50% des sites.

**Analyses de risques,**

La période de maturité touchant désormais à sa fin la période est maintenant de moindres risques sur la région, concernant les variétés plus tardives.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

**Mouche de la cerise au stade adulte**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

**Mouche de la cerise au stade larvaire**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

**Gestion des risques,**

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison.

**Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté.**

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevilleois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)	
<b>Capua</b>	1			3		1						1		0								
Tendance	↗			↗		↘						↔		↔								
<b>Carpocapse</b>	1	0		0		9		12				4		0						3		
Tendance	↗	↔		↘		↘		↗				↗		↔						↘		
<b>Cossus</b>	2	7										0										
Tendance	↘	↗										↔										
<b>Eulia</b>	1	0		0		0		1				5		0								
Tendance	↗	↘		↘		↔		↔				↘		↔								
<b>Pandemis</b>	0	0						0				0		0								
Tendance	↘	↔						↘				↔		↔								
<b>Petite Tordeuse des Fruits</b>	31	2		1		7		8				7		0						4		
Tendance	↗	↘		↘		↗		↘				↘		↔						↔		
<b>Sésie du pommier</b>	7	4				4		0				0		0						0		
Tendance	↗	↗				↗		↘				↔		↔						↘		
<b>Tordeuse rouge des bourgeons</b>	22			21		32						25		0								
Tendance	↘			↘		↗						↗		↔								
<b>Tordeuse verte des bourgeons</b>	5			1								6		0								
Tendance	↘			↘								↘		↘								
<b>Zeuzère</b>	0	4		0		0		0				1		55						0		
Tendance	↔	↔				↘		↔				↔		↗						↔		
<b>Puceron cendré</b>	1			0		0		3				0										
Tendance	↔					↘		↘				↔										
<b>Puceron lanigère</b>								3														
Tendance								↗														
<b>Tavelure pousse</b>	0			2		0		2				3								5		
Tendance	↘					↔		↘				↔								↔		
<b>Tavelure fruits</b>	1			1		0	1	1												20		
Tendance	↔						↔	↗												↔		
<b>Oïdium</b>	1			4		1		2				3								20		
Tendance	↔					↔		↔				↔								↔		
<b>Carpocapse Prune</b>		4		3		8		4				13		6								
Tendance		↗				↗		↘				↗		↘								



## Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine est à prévoir selon le [CALENDRIER](#), le renouvellement des capsules :  
pandemis



Pour les parcelles de cerisiers, n'oubliez pas le nettoyage des pièges chromatiques jaunes.



### Informations pratiques

- ☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existents, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : [Portail | Ecophytopic](#)
- ☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

### Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☼ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ☼ <http://www.agriculture-HdF.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☼ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.  
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : Martine DEGUETTE - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)